



## European non francais veut marier camerounaise sans papier

Par **EmileCam**, le **22/12/2014** à **22:01**

J'ai connu avant de passer a l'Europe ma fiancée qui est entrée irrégulièrement en Europe, elle voulait aller a Paris et elle est maintenant avec certains membres de sa famille la-bas. Moi, je suis espagnol et je n'habite pas en France, elle est la femme de ma vie et je voudrais me marier avec elle, je suis maintenant en formation pour pouvoir accéder a travailler en France dans un futur très proche, et vivre ensemble. Est-ce que jE peux me marier en France sans être résident ou être inscrit? Pourrait être considéré un mariage blanc au vu des autorités?  
Merci

Par **domat**, le **22/12/2014** à **23:47**

bsr,  
le mariage entre étrangers est possible en France mais cela ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour en France.  
cdt

Par **EmileCam**, le **23/12/2014** à **19:31**

Merci de votre réponse a la fin nous souhaitons faire une vie régulière comme une couple, j'ai lu que dans certains cas il faut attendre 3 ans ... Ce que je demande si je peux aller en France et me marier avec elle sans avoir des problèmes avec la justice. merci encore.

Par **domat**, le **23/12/2014** à **20:21**

si votre épouse n'a pas de titre de séjour en France, elle sera en situation irrégulière mais cela ne vous interdit pas de vous marier dans une mairie française.

Par **EmileCam**, le **26/12/2014** à **13:31**

Merci encore, et une fois que nous serons mariés, est-ce que c'est difficile d'obtenir le titre de séjour en France?, nous ne sommes pas pressés et attendons les délais nécessaires pour régulariser sa situation dans quelques... années?? Vous pouvez nous suggérer un délai moyen? Merci beaucoup